

TROP CLASSE !

LA CLASSE DE L'ESPACE



2025 -2026



« Trop classe » est un acte symbolique témoignant de l'engagement fort pour la jeunesse et l'Éducation Artistique et Culturelle de l'Espace des Arts.

Ce projet imaginé à l'échelle d'une année scolaire entière, lie un artiste à un enseignant et sa classe.

Un travail commun autour de l'oralité s'initie, des rencontres en classe ont lieu pour finir par une semaine partagée, en immersion, au sein de l'Espace des Arts, dans un espace entièrement dédié aux élèves, l'enseignant, l'artiste... pour des enseignements généraux mais surtout des travaux artistiques.

L'Espace des Arts, parmi ses nombreux plateaux espaces, compte désormais **une salle de classe permanente à l'intérieur du théâtre.**

Pour en savoir plus :

[PRESENTATION DU PROJET "TROP CLASSE"](#)



Il est ouvert à **deux** classes de CM1 (en priorité), de Chalon et du Grand Chalon des circonscriptions de Chalon 1 et 2 pour l'année 2025.2026.

CHARTRE

S'engager dans le projet « Trop classe » pour :

- Mettre l'oral au cœur des apprentissages et du projet
- S'engager dans la dynamique d'un projet artistique et culturel au fil de l'année scolaire.
- Vivre un parcours culturel, développer des situations de repères culturels communs, s'impliquer dans un projet collectif
- Proposer des situations permettant de s'approprier des règles, des codes sociaux, des espaces de parole pour renforcer l'éducation à la citoyenneté et la coopération
- Vivre un partenariat enseignant-artiste-élèves
- S'immerger dans la vie d'un théâtre pendant une semaine, avoir un parcours de spectateurs et découvrir les coulisses d'un théâtre.

Ce projet est UN PROJET ANNUEL de CLASSE et demande un investissement de l'enseignant et de la classe sur toute l'année scolaire.

PARCOURS de PRATIQUES THEATRALES

Découvrir l'univers d'un artiste partenaire du projet et ancré dans la programmation de l'Espace des Arts.

Formation des enseignants.

- Une **réunion de lancement** du projet en septembre
- **1x6 heures de formation hors temps scolaire + 1x6 heures de formation sur le temps scolaire**, seront proposées pour travailler sur la démarche de projet artistique et vivre des pratiques théâtrales pour les retransmettre aux élèves. Les formations seront prises en charge par un artiste :
Avant le 18 octobre 2025
- Une **réunion bilan** en fin d'année.

Accompagnement des enseignants et des classes.

Un accompagnement avec chaque classe inscrite sera mis en place autour des pratiques théâtrales par les artistes et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription en charge des Arts et Culture.

PARCOURS CULTUREL

Rencontre avec un artiste :

Les artistes associés au projet « Trop classe » cette année :

- Marine Colard, metteuse en scène et chorégraphe. En savoir plus [Ici](#)
- Sébastien Foutoyet, Auteur et metteur en scène. En savoir plus [Ici](#)

Partenariat avec l'Espace des Arts

Développer l'éducation du Jeune Public en assistant à des spectacles vivants

Développer des situations de repères culturels communs

Découvrir « les coulisses » d'un théâtre et rencontrer des professionnels de la scène

Vivre des pratiques théâtrales

- 1 - S'immerger une semaine dans le théâtre (mercredi compris)
- 2 - Assister au minimum à deux spectacles de la programmation de l'Espace des Arts et/ou autres structures du territoire.
- 3 - Rencontre entre les classes à l'Espace des Arts de Chalon courant juin 2026.



ORGANISATION / INSCRIPTION

Le projet « TROP CLASSE » débutera par une **réunion d'information** sur le projet le :

23 septembre à 17h30/18h30

En présence de Nicolas Royer, Directeur de l'Espace des Arts, Pauline Tuauden, chargée des relations avec le public à l'EDA, coordinatrice du projet et les CPC de circonscription :

Définir les étapes de travail dans l'année, présentation des artistes associés, présentation des spectacles Jeune Public, cahier des charges, budget, démarche, suivi de projet, temps de formation.

Présence obligatoire.

Budget :

Le coût global du projet s'élève à environ 9000 euros.

Une participation forfaitaire de 1500 euros est demandée aux classes.

(demande de subventions possibles à la commune/ou Grand Chalon ou PEAC).

MODALITES D'INSCRIPTION

Pré-Inscription jusqu'au 4 juillet auprès des conseillers pédagogiques de circonscription :

Pour Chalon 1 : Séverine Paget cpeps.chalon1@ac-dijon.fr

Pour Chalon 2 : Bertrand Thomas cpc2.chalon2@ac-dijon.fr

INSCRIPTION

Nom et adresse de l'école :

Nom de l'enseignant

Niveau de la classe :

Thématique souhaitée et/ou motivation pour la candidature de la classe.